docu

kyntus

Charte de déontologie du Groupe Kyntus

“

Dans un monde de plus en plus connecté, le groupe Kyntus a pour vocation de simplifier et améliorer les communications et la connectivité pour tous ses clients.

Nos collaborations avec des acteurs clés du secteur des télécommunications et de l’énergie soulignent notre engagement à établir des partenariats forts et mutuellement bénéfiques.

Cette charte de déontologie sert de boussole pour notre Groupe. Elle établit des normes éthiques et des principes de référence qui reflètent nos valeurs fondamentales : la confiance, l’excellence, l’engagement et l’intégrité.

Ces principes fondent notre action et renforcent le lien entre nos clients, nos équipes, nos fournisseurs et nos actionnaires.

C’est pourquoi j’invite toutes nos parties prenantes à s’approprier cette charte et à la mettre en pratique dans leur quotidien professionnel.

C’est en respectant ces lignes directrices que nous renforcerons notre rôle en tant qu’acteur de confiance des télécommunications et de la connectivité.

”

Fabrice de Seze, Président de Kyntus

I.
Nos Valeurs

Nos piliers d'action

sont la confiance, l'excellence, l'engagement et l'intégrité. Ces principes guident nos relations avec toutes nos parties prenantes.

Confiance :

Nous faisons de la confiance et du respect mutuel le cœur de nos relations. La confiance se construit collectivement : elle naît de l'esprit d'équipe, de la transparence dans nos échanges et de la fiabilité de nos engagements. Nous nous attachons à créer un environnement de travail où chacun puisse s'exprimer librement et contribuer pleinement, dans le respect de chacun, indépendamment de son origine, sa culture ou ses croyances. Cette confiance s'étend à nos fournisseurs et partenaires, avec qui nous entretenons des relations fondées sur des échanges équitables, le respect des engagements et une collaboration de long terme. Une telle exigence est impérative à tous les échelons du groupe.

Excellence :

Nous visons l'excellence à tous les niveaux. Chaque collaborateur contribue à notre ambition : faire du groupe Kyntus une référence pour toutes ses parties prenantes, afin de relever ensemble les défis actuels et futurs. Notre excellence se manifeste par une politique qualité exigeante, un sens du service irréprochable et une relation client privilégiée.
Sur le plan technique, nous cultivons l'excellence en faisant de l'innovation le moteur de notre performance, grâce à nos investissements dans la recherche et le développement.

Intégrité

Nous faisons de l'éthique le socle de notre relation à nos parties prenantes. Nous mettons en place des processus de contrôle robustes, favorisons la remontée d'informations et la vigilance éthique à tous les niveaux. Nous agissons avec honnêteté, transparence et cohérence vis-à-vis de nos partenaires et fournisseurs. Signataires de la charte des Relations Fournisseurs et Achats Responsables, nous appliquons les mêmes standards éthiques rigoureux dans tous nos marchés et avec tous nos interlocuteurs, pour faire de l'intégrité et l'équité des normes partagées avec l'ensemble de notre écosystème.

Engagement :

Nous nous engageons à contribuer à un monde durable par des pratiques responsables sur le plan environnemental, social et de gouvernance. Signataire de la Charte de la diversité et adhérent du Pacte Mondial, le groupe Kyntus affirme son engagement envers une conduite éthique et la responsabilité sociale. Nos pratiques s'alignent sur des principes universellement reconnus, y compris ceux édictés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'Organisation Internationale du Travail et l'OCDE.

II.
Les principes de comportement individuel

À l'égard de nos clients

La réussite et la durabilité du groupe Kyntus résident dans la qualité supérieure de nos services et la satisfaction de nos différents types de clients : opérateurs de télécommunication et d'énergie, entreprises, collectivités et clients finaux. Nous sommes à l'écoute des besoins spécifiques de chaque client pour proposer des solutions personnalisées et nous nous engageons à offrir une expérience client exceptionnelle à chaque point de contact.

À l'égard de nos collaborateurs

Nous valorisons l'initiative individuelle, l'esprit d'équipe et le sens élevé des responsabilités chez nos collaborateurs et nous investissons dans leur développement professionnel continu.
Signataires de la Charte de la Diversité, nous ne tolérons aucune forme de discrimination. Pour encourager une culture d'intégrité et de transparence, nous avons mis en place un outil de signalement spécifique pour les lanceurs d'alerte.

III.
Nos principes d’action

Nous avons défini des règles claires pour guider le comportement professionnel des équipes du groupe Kyntus :

Clients et fournisseurs

Le collaborateur s’engage à adopter une conduite exemplaire basée sur l’intégrité, la qualité et l’impartialité de ses relations avec nos clients et fournisseurs. Il s’abstient de solliciter ou d’accepter des cadeaux ou avantages ayant une valeur significative et refuse toute forme de corruption.
Lors de la négociation, il s’assure de la pertinence de tous les aspects du contrat, qu’ils soient techniques commerciaux ou juridiques.
Il respecte la procédure de référencement d’un nouveau partenaire établie par Kyntus.

Utilisation responsable des ressources

Le collaborateur utilise les ressources fournies par Kyntus de manière efficace et responsable, cohérente avec les objectifs de durabilité et exclusivement pour l’accomplissement de sa mission, dans le respect des intérêts du groupe Kyntus et des réglementations en vigueur.

Confidentialité et sécurité de l’information

Le collaborateur protège les informations confidentielles et les données sensibles auxquelles il a accès dans le cadre de ses fonctions, conformément aux réglementations en vigueur et aux politiques internes – notamment la charte de sécurité de l’information-, même après la fin de son engagement avec le Groupe.

Priorité aux principes fondamentaux

Dans le cas où le collaborateur prendrait connaissance d’irrégularités, d’infractions ou de fraudes, il lui incombe de signaler ces agissements aux instances compétentes : sa hiérarchie, la Direction en charge de l’Audit et du Contrôle des Risques, le département RSE ou la responsable des Ressources Humaines. Un processus de signalement et d’alerte est en œuvre et garantit la confidentialité et la protection des lanceurs d’alerte.

Gestion éthique des conflits d’intérêt chez Kyntus

Le collaborateur informe immédiatement la chaîne hiérarchique, le département RSE ou la responsable des Ressources Humaines s’il détecte une situation où ses intérêts personnels pourraient interférer ou compromettre les objectifs et l’éthique du Groupe, afin de prévenir tout conflit d’intérêt apparent ou réel.
Un code de prévention des conflits d’intérêt et de la corruption est déployé et porté à la connaissance de nos collaborateurs et nos partenaires.

IV.
Rôle et portée de la charte de déontologie au sein de Kyntus

Cette Charte constitue un instrument directeur rappelant les principes éthiques qui orientent l'ensemble des activités au sein du groupe Kyntus. Elle complète le code éthique ainsi que le code de conduite RSE déjà en place au sein de notre Groupe. Elle ne se substitue pas aux lois et aux règlements applicables, mais vise à harmoniser les pratiques professionnelles avec les principes d'intégrité,
de respect et de responsabilité.

L'adhésion à cette charte engage tous les collaborateurs, quel que soit leur niveau hiérarchique. Le non-respect de la charte peut entraîner des mesures disciplinaires proportionnées.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service RSE via l'adresse courriel RSE@kyntus.com

kyntus

AU CŒUR DE VOS RÉSEAUX

Charte de déontologie

SAS Kyntus
23, avenue Louis Bréguet
78140 Vélizy-Villacoublay France
Tel : 33 (0) 1 30 70 07 19

kyntus.com